

Le Dire et le Faire selon Mt 7,21-23 : un critère d'identité ?

Yara MATTA, Maître de conférences, *Theologicum*, ICP

Introduction

A la fin du Sermon sur la Montagne, l'ultime conclusion de cette « charte du vivre-ensemble des disciples du Royaume¹ » reprend, haut et fort, l'appel pressant à prendre position face à l'enseignement donné. En effet, le premier des cinq grands discours de l'Évangile matthéen s'ouvre sur les béatitudes et la véritable identité de la communauté de disciples (Mt 5,13-16) ; continue par développer l'enseignement de Jésus dans la section centrale, laquelle se laisse aisément reconnaître à travers l'inclusion « la Loi et les Prophètes » répétée en Mt 5,17 et 7, 12 ; pour enfin se conclure sur un ton parénétiq ue insistant, où le Jésus matthéen exhorte ses auditeurs à mettre en pratique les paroles entendues. Ainsi, Mt 7,13-27 se présente comme une unité littéraire bien définie, délimitée en amont par la règle d'or (7,12) et, en aval, par la formule de clôture du discours en 7,28. La fonction conclusive de cette dernière section est généralement retenue par les commentateurs. Par ailleurs, cette conclusion ne manque pas de rappeler, selon D. C. Allison, celle du Pentateuque². Bien que l'ensemble de ces versets dénote une discontinuité évidente, la forte activité rédactionnelle de Mt laisse transparaître des liens de rattachement, susceptibles de raccorder des éléments disparates³. Aussi, la composition finale présente-t-elle une certaine homogénéité artificielle, où l'on devine une « connexion intentionnelle » entre des sujets bien distincts⁴.

Parmi ces nœuds qui tissent un fil conducteur, se détache le verbe « faire » (*poiein*) comme le maître-mot de la section, mentionné neuf fois dans ces quinze versets. L'intention du rédacteur matthéen n'en est que plus claire. Tant par l'emplacement que par le nombre des emplois verbaux, le *Faire* recouvre une importance spécifique pour reconnaître l'authentique disciple du Royaume. Est-ce à dire que le « Faire » serait pour le premier évangéliste un constituant essentiel de l'identité du croyant ? Comment définir alors ce « Faire » que Mt oppose au « Dire », d'un côté ; et auquel il assigne un accusatif : « la volonté de Dieu », d'un autre côté (Mt 7,21) ? D'autre part, si le « Faire » est une condition nécessaire pour entrer dans le Royaume, serait-il suffisant pour ceux qui revendiquent reconnaissance pour avoir *fait* maints exploits au nom de Jésus (7, 22-23) ?

¹ C. TASSIN, *L'Évangile de Matthieu*, (Commentaire pastoral), Paris/Canada, Centurion/Novalis, 1991, p. 56.

² D. C. ALLISON, *The New Moses: A Matthean Typology*, Edinburgh, T. & T. Clark, 1993, p. 190-194. L'auteur rapproche la péricope matthéenne de cinq passages du Deutéronome : Dt 28-30 comporte une série d'avertissements contre ceux qui désobéissent aux impératifs divins ; Dt 13 et 18 comportent des mises en garde contre les faux prophètes ; les deux voies sont présentes dans Dt 11,26 et 30,1.15 ; Dt 31,12 invite à écouter ces paroles ; et finalement l'image de la maison dans laquelle on n'habite pas, en Dt 28,15-30.

³ Voir J. DUPONT, *Les Béatitudes. Le problème littéraire, les deux versions du Sermon sur la Montagne et des Béatitudes*, Louvain, E. Nauwelaerts, 1958, p. 98.

⁴ J. LAMBRECHT, « *Eh bien ! Moi je vous dis* », *le discours-programme de Jésus, Mt 5-7, Lc 6,20-49*, *Lectio Divina* 125, Paris, Cerf, 1986, p. 182.

Afin de mieux appréhender la portée de Mt 7,21-23 sous cet angle de lecture, nous nous proposons de le situer d'abord, quoique rapidement, dans le contexte de la péroraison du discours. Dans un second temps, nous nous attacherons à explorer successivement le sens des expressions relatives à « faire la volonté du Père », à travers une approche comparative de quelques traditions juives, pré-rabbiniques et tannaïtiques. Enfin, nous tâcherons de dégager des acquis de la lecture et des pistes de réflexion, à propos de la quête identitaire et de l'essence de l'être-disciple au regard de la communauté matthéenne.

1) Mt 7,21-23 dans son contexte

Quatre séries d'images se succèdent pour étoffer l'exhortation finale du Sermon sur la Montagne : les deux portes et les deux voies (7,13-14) ; les arbres et les fruits (7,15-20) ; le Dire et le Faire (7,21-23) et, finalement, les deux maisons (7,24-27). Il est clair que le troisième passage se distingue des autres par la forme du verdict et de l'avertissement eschatologique, mais l'ensemble est marqué par l'idée d'opposition. Le temps est en effet venu d'opérer des choix décisifs, sans possibilité de compromis. Par ailleurs, le jeu des correspondances entre les différentes parties est extrêmement travaillé, de façon à présenter « une entité solidement charpentée, abondamment pourvue de facteurs de continuité, structurels, thématiques et terminologiques⁵ », en dépit des éléments primitivement hétérogènes.

D'ailleurs, comme le note bien M. Dumais⁶, les unités littéraires du début et de la fin de la péricope sont repérables plus facilement que le bloc du milieu (v. 15-23), tantôt lu par les exégètes comme un tout, tantôt comme deux unités distinctes. Il serait utile à notre propos d'en retracer le mouvement et la suite des idées, avant d'isoler la troisième sous-partie qui intéresse particulièrement notre sujet.

La première exhortation s'inscrit dans le thème des deux voies, bien connu de la tradition vétérotestamentaire (cf. Dt 11,26-28 ; 30,15-20 ; Jr 21,8 ; Ps 1 ; 119,29-30). Mt insiste ainsi sur la radicalité du choix à poser en vue du Royaume. De fait, l'ajout du motif de la porte « lui permet d'employer le verbe *entrer* : entrer dans la vie, entrer dans le Royaume⁷ ». Le solde de la décision n'est rien moins que la vie ou la perte. Cette dualité vie/mort trouve son correspondant, selon D. Marguerat, dans l'image du maintien ou de l'écroulement de la maison (v. 24-27). L'auteur parle d'une « inclusion externe », où la parabole des deux bâtisseurs répond au « *mashal* élaboré » des deux voies et confirme la perspective qui y était énoncée⁸. D'autre part, les morceaux intermédiaires entretiennent aussi quelques liens sur les plans lexical et thématique. D. Marguerat note spécialement les termes-clés de *propheteuein* et *poiein*, ainsi que les thèmes d'obéissance et de jugement. Les deux passages médians apparaissent donc fortement liés au cœur de la parénèse finale du discours.

Toutefois, les correspondances entre les quatre passages de la péricope semblent encore plus complexes. L'enseignement imagé de la première unité et la parabole des deux maisons se focalisent sur le même objectif parénétiq ue, moyennant l'utilisation du même procédé littéraire, à savoir le parallélisme antithétique. Cependant, dans la dernière unité, l'opposition s'enrichit d'une nouvelle harmonique : l'écoute de « ces paroles » que Jésus vient d'énoncer précédemment. La véritable antithèse ne se joue pas

⁵ D. MARGUERAT, *Le Jugement dans l'Évangile de Matthieu*, Genève, Labor et Fides, 1981, p. 173.

⁶ M. DUMAIS, *Le Sermon sur la Montagne : état de la recherche, interprétation, bibliographie*, Paris, Letouzey et Ané, 1995, p. 293.

⁷ C. TASSIN, *L'Évangile de Matthieu*, p. 84.

⁸ D. MARGUERAT, *Le Jugement*, p. 171-172, quoique l'appellation *mashal* appelle quelques précisions.

entre *écouter* et *faire*, mais entre *écouter et faire*, d'un côté ; et *écouter et ne pas faire*, de l'autre côté. L'écoute sur le plan auditif est différenciée de l'écoute-obéissance, fréquente dans la Bible. Par ailleurs, le fait d'entendre sans mettre en pratique pourrait être rattaché à une forme de verbalisme, tel que signalé en 7,21. Ceux qui invoquent le nom du Seigneur sont censés connaître (ou au moins avoir entendu) ses paroles. Mais, dans les deux cas, ils sont rejetés par manque du « Faire ». Le v. 21 apparaît ainsi en lien direct avec l'image des deux maisons et l'avertissement qui s'ensuit. Or, le v. 22 renoue avec la section précédente au moyen du verbe « prophétiser », alors que la mise en garde contre les faux prophètes était déjà encadrée par une belle inclusion aux versets 16 et 20 : « C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez ».

Ces brèves considérations soulignent l'art de la composition remarquable de ces versets. L'exhortation se déploie à travers quatre mouvements : au centre, deux vagues successives unies par le thème des pseudo-prophètes (v. 15-20 et v. 21-23), alors que le début et la fin pointent vers le choix fondamental entre la vie et la mort, le salut et la destruction. En outre, « la dimension de jugement eschatologique présente dans chacun des textes indique que le choix à faire a une portée définitive et irréversible⁹ ». Dans cet ordre d'idées, Mt 7,21-23 représente un nœud important dans l'évolution de la démonstration. D'une part, ce petit passage explicite et précise la pensée des versets précédents, en montrant quels sont les bons ou mauvais fruits. D'autre part, il introduit à la métaphore des deux maisons qui affecte la mise en pratique aux paroles de Jésus et consacre, de la sorte, l'enseignement et la portée radicale du Sermon sur la Montagne. Quelle en est alors la visée et comment présente-t-il la visée propre de Mt ? La forme littéraire, ainsi que la comparaison synoptique avec les parallèles chez Luc pourraient nous éclairer sur ce point¹⁰.

Contrairement aux trois autres passages, Mt 7, 21-23 traite de l'opposition entre deux comportements sans employer d'image particulière. En revanche, après l'emphatique entrée en matière (*non pas tout homme...*), les v. 22-23 représentent une scène de comparution eschatologique, où le passage du plan de la vie actuelle à celui de l'eschatologie paraît assez brusque et dénote une certaine dissonance, comme le remarque avec justesse J. Dupont¹¹. Cette dissonance est néanmoins atténuée par l'emploi du futur au v. 21 (*entrera*), de même que par l'appel « Seigneur, Seigneur » répété au v. 22, quoique l'invocation liturgique du début ne puisse être assimilée aux appels au secours poussés au Jour du Jugement. Le rapprochement de ces deux sentences demeure artificiel, dévoilant ainsi l'intention du rédacteur matthéen.

Par ailleurs, cette transition à la perspective eschatologique trouve son antécédent dans le v. 19, alors que l'avertissement contre les faux prophètes relève d'une autre forme littéraire et d'une note temporelle différente. Encore une fois, Mt cherche à unifier la péricope, tout en la marquant du sceau du *Faire*. De la sorte, « la parénèse devient une prédiction ; Jésus devient le juge¹² ».

L'adaptation du v. 21 aux v. 15-20 et aux v. 22-23 témoigne sans doute de la grande maîtrise de Mt, tout comme en témoigne aussi son utilisation des sources. La comparaison avec le troisième Évangile permet de déceler dans cette courte unité deux

⁹ M. DUMAIS, *Le Sermon sur la Montagne*, p. 295.

¹⁰ Voir H. D. BETZ, « An Episode in the Last Judgment (Matt. 7:21-23) », in *Essays on the Sermon on the Mount*, Philadelphia, Fortress Press, 1985, p. 125-157 ; J. DUPONT, *Les Béatitudes*, p. 98-101 ; J. GNILKA, *Das Matthäusevangelium* tome 1, Freiburg/Basel/Wien, Herder, 1986, p. 272-283 ; D. A. HAGNER, *Matthew 1-13*, Word Biblical Commentary, Dallas, Word Books, 1993, p. 185-188 ; J. LAMBRECHT, « Eh bien ! Moi je vous dis », p. 190-191 ; U. LUZ, *Matthew 1-7: A Commentary*, Minneapolis, Fortress Press, 2007, p. 439-440 ; D. MARGUERAT, *Le Jugement*, p. 193-194.

¹¹ J. DUPONT, *Les Béatitudes*, p. 101.

¹² U. LUZ, *Matthew 1-7*, p. 439.

textes différents de ce qu'on appelle la source Q. Le v. 21 trouve son parallèle en Lc 6,46, qui précède immédiatement, dans le sermon lucanien, la parabole finale des deux maisons. En revanche, Mt 7,22-23 rappelle Lc 13,25-27, situé dans un tout autre contexte, avec l'image du maître de maison et ceux qui frappent à sa porte. Le tableau suivant favorise la lisibilité de ces parallèles :

<p>Mt 7,21 Ce n'est pas tout (homme) qui me dit : « Seigneur, Seigneur ! » qui entrera dans le Royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux.</p>	<p>Lc 6,46 Pourquoi donc m'appellez-vous : Seigneur, Seigneur » et ne faites-vous pas ce que je dis ?</p>
<p>Mt 7,22-23 Beaucoup me diront en ce jour-là : « Seigneur, Seigneur, n'est-ce pas en ton nom que nous avons prophétisé, en ton nom que nous avons chassé les démons, en ton nom que nous avons fait de nombreux miracles ? » Alors je leur déclarerai : « Je ne vous ai jamais connus, écarterez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité (<i>anomia</i>) ! »</p>	<p>Lc 13,25-27 Après que le maître de maison se sera levé et aura fermé la porte, quand, restés dehors, vous commencerez à frapper à la porte en disant : « Seigneur, ouvre-nous » et qu'il vous répondra : « Vous, je ne sais pas d'où vous êtes », alors vous vous mettrez à dire : « Nous avons mangé et bu devant toi, et tu as enseigné sur nos places », et il vous dira : « Je ne sais pas d'où vous êtes, éloignez-vous de moi, vous tous qui commettez l'injustice (<i>adikia</i>) »</p>

Sans entrer dans les détails de la lecture synoptique, trois remarques s'imposent à notre propos. Tout d'abord, Mt 7,21 maintient l'opposition dire/faire, présente chez Lc d'une façon plus simple et probablement plus vraisemblable dans le contexte originel. Cependant, cette opposition est reformulée dans le sens d'une condition d'entrée dans le Royaume des cieux, expression chère à Mt. En second lieu, le « Faire » en Lc 6,46 se rapporte à ce que dit Jésus et facilite ainsi le passage à la parabole suivante, concernant ceux qui mettent (ou ne mettent pas) en pratique les paroles de Jésus. Par contre, chez Mt, l'adjonction « faire la volonté de mon Père » trahit à la fois son activité rédactionnelle et l'objectif de l'enseignement destiné à ses lecteurs. Enfin, Lc 13,25-27 s'adresse aux auditeurs juifs de Jésus, alors que le double « Seigneur, Seigneur » chez Mt et le triple « en ton nom » plaident, sans l'ombre d'une hésitation, en faveur de l'application de la sentence à la communauté chrétienne. Ces trois remarques nous amènent à développer trois pistes de réflexion, se rapportant au « Faire », à la « volonté du Père » pour en déduire, enfin, l'identité du véritable disciple, membre de la communauté matthéenne.

2) Le Dire et le Faire

L'antithèse du v. 21 entre le Dire et le Faire pose d'emblée le contraste entre l'acte liturgique et la dimension éthique de la confession de foi. En effet, la double invocation « Seigneur, Seigneur ! » sous la plume de Mt invite à dépasser la simple distinction banale entre paroles et actions, telle qu'on pourrait la lire, par exemple, en Mt 23,3, à propos des scribes et des pharisiens : « Faites donc et observez tout ce qu'ils vous diraient, mais ne vous réglez pas sur leurs actes, car ils disent et ne font pas. » La déclaration de Mt 7,21 ne se limite pas à un principe appliqué aux gens du dehors, ni d'ailleurs uniquement aux pseudo-prophètes évoqués dans le contexte proche. La

perspective polémique est élargie pour inclure la communauté de ceux qui confessent Jésus comme Seigneur. La force de l'argument est alors de définir, au sein de cette Église confessante, l'identité de ceux qui entreront dans le Royaume des cieux. Ainsi, toute personne est jugée, d'ores et déjà, sur la base de son Faire (cf. Mt 7,19 : *tout arbre*) et non sur son appartenance socioreligieuse, fût-elle placée sous le nom de Jésus.

La tournure de la phrase laisse entendre que le geste de dévotion n'est pas récusé en lui-même, mais s'avère insuffisant, inapte à considérer comme acquise la protection contre le Jugement qui vient. En « ce jour-là », seule la manière de vivre, seule l'orthopraxie assumée tout au long de l'existence est appelée à la barre du témoignage définitif. C'est finalement le Faire qui révèle ce qu'un homme est réellement, dans sa véritable identité et à travers l'engagement de tout soi-même. La preuve en est donnée dans les versets suivants, lorsque Jésus refuse de reconnaître comme siens ceux qui avaient pourtant œuvré en son nom. Le malentendu sur la valeur de leurs pratiques est levé par la citation du Ps 6,9 (LXX) dans la bouche de Jésus : « Écartez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité ! » Littéralement, le terme *anomia* signifie « sans loi ». Il représente ici le péché par excellence, condamné sans espoir d'appel, puisque, par deux fois, le jugement est confirmé irrévocable. Existerait-il alors un Faire « antinomique » qui sera traité lors du Jugement dernier au même titre que le « non-Faire » ? De fait, qu'est-ce que pour Mt accomplir la Loi ? Si le Faire est présenté ici en opposition avec un acte religieux envers Jésus, que ce soit le dire liturgique ou les actes de puissance, comment comprendre alors le jugement sévère face à la transgression de la Loi ? Et comment discerner la volonté du Père afin d'agir en conséquence ? La tradition juive n'ignore pas le débat entre les paroles et la mise en pratique. Avant d'explorer les correspondances avec le contexte et les autres emplois du terme *anomia* chez Mt, arrêtons-nous sur quelques témoignages rabbiniques qui pourraient éclairer les propos de l'évangéliste¹³.

a) Connaissance et mise en pratique

Une première catégorie de témoignages met en relief la valeur inégalable de la pratique de la Torah. Faisant écho à Ex 24,7 (Tout ce que Yhwh a dit, nous le ferons et nous y obéirons), les traditions sur l'agir et l'obéissance à la Loi divine se multiplient. En effet, face à la connaissance des préceptes et à la sagesse qui en découle, il n'y a que l'action qui en assure la pérennité :

Rabbi Hanina fils de Dossa dit : (...) Celui dont les actions excèdent la sagesse verra sa sagesse se maintenir. Mais ceux dont la sagesse excède les actions, rien ne maintiendra leur sagesse¹⁴.

Cette idée est encore plus développée à travers la métaphore de l'arbre et des branches :

R. Éléazar fils d'Azaria dit : sans Torah pas de bonnes mœurs, sans bonnes mœurs pas de Torah (...) A quoi peuvent être comparés ceux dont la sagesse excède les actions ? A un arbre aux branches abondantes mais aux petites racines ; lorsque le vent survient, il le déracine et le jette sur sa face, comme il est dit : *Il sera dénudé dans la confusion et il ne verra pas arriver le bien et il demeurera dans les lieux brûlés du désert, dans les terres salées, sans retour* (Jr 17,6). Mais à quoi peuvent être comparés ceux dont les actions excèdent la sagesse ? A un arbre ayant peu de branches mais d'abondantes racines ; même si tous les vents du monde se levaient et soufflaient contre lui, il ne serait pas projeté hors de son lieu, selon le verset : *Il sera comme un arbre planté près des eaux, qui étend ses racines sur les flots ; il*

¹³ Le rapprochement entre Mt et les sources juives citées ne cherche pas à établir quelque dépendance littéraire, mais à découvrir en toile de fond un paysage commun de la tradition, où s'enracinent à la fois l'expression matthéenne et le judaïsme contemporain issu de Yavné après la destruction du Temple en 70. Sur le rapport entre l'exégèse du NT et la lecture des traditions juives extrabibliques, voir Y. MATTA, *A cause du Christ. Le retournement de Paul le Juif*, Lectio Divina 256, Paris, Cerf, 2013, surtout les p. 15-18 et la bibliographie qui y est citée.

¹⁴ *Pirké Avot* 3,9.

ne verra pas arriver la chaleur et son feuillage restera vert ; il ne craindra pas les années stériles et il ne cessera pas de produire des fruits (Jr 17,8)¹⁵.

Le débat montre bien l'importance de la pratique qui authentifie l'adhésion à la Torah et donne, de ce fait, sa valeur à l'étude :

(Siméon) dit : Toute ma vie j'ai grandi parmi les sages et je n'ai rien trouvé de meilleur pour le corps que le silence. L'essentiel n'est pas le questionnement mais la pratique et la multiplication des paroles amène la faute (cf. Pr 10,19 ; Qo 5,2)¹⁶.

De même, l'étude doit déboucher sur la pratique. L'accomplissement de l'une et de l'autre définit l'homme pieux et juste :

Il y a quatre façons de se rendre dans la maison d'étude. Qui s'y rend mais ne pratique rien a acquis le salaire de sa venue ; qui pratique mais ne s'y rend jamais a acquis le salaire de sa pratique ; qui s'y rend et pratique est pieux ; qui ne s'y rend pas et ne pratique pas est injuste¹⁷.

Les *midrashim* anciens et le Talmud reprennent la discussion sur la supériorité de l'étude ou de la mise en pratique des commandements. Trois références nous semblent assez suggestives parmi bien d'autres¹⁸. Dans un commentaire ancien sur le Lévitique se lit l'explication suivante :

Ce sont mes coutumes que vous appliquerez et mes lois que vous garderez, c'est d'après elles que vous vous conduirez (Lv18,4). Mes coutumes, ce sont les halakhot ; mes lois, ce sont les études sur l'Écriture ; vous garderez, il s'agit de l'étude ; vous vous conduirez, il s'agit du Faire. Ce n'est pas la pratique qui dépend de l'étude, mais l'étude qui dépend de la pratique¹⁹.

D'ailleurs, c'est le fait d'accomplir les lois et les coutumes qui ouvre à la vie (cf. Lv 18,5). Dans le même ordre d'idées, le Talmud insiste sur la gravité de ne pas mettre en pratique :

Rabba bar Rab Huna a dit : Si quelqu'un possède la connaissance de la Torah mais n'a aucune piété, il est comparable à un trésorier à qui on a confié les clés internes sans lui donner les clés externes, comment pourra-t-il entrer ?²⁰

De même,

Shemuel b. Nahman a dit au nom de R. Yonathan : Que signifie *A quoi bon de l'argent dans la main d'un sot ? A acheter la sagesse ? Il n'y a pas le cœur* (Pr 17,16) ; Malheur aux ennemis des disciples, qui étudient la Torah sans avoir la crainte de Dieu en eux (manifestée dans la pratique). R. Jannai déclara publiquement : Malheur à celui qui construit une porte alors qu'il n'a pas de demeure (signification : l'étude est la porte et la demeure c'est la crainte de Dieu). Rabba dit à ses disciples : Je vous en supplie, ne soyez pas les héritiers d'un double enfer²¹.

En revanche, la préférence pour l'étude de la Torah semble être plus tardive, d'après P. Billerbeck²². L'auteur note la présence de quelques voix discordantes, quoique bien plus rares. Il explique le fait par l'ambiance de pression et de persécution dans la première moitié du II^e siècle, spécialement avec l'édit d'Hadrien qui interdit aux Juifs, non seulement la pratique de leur religion, mais aussi l'étude de la Torah, sous peine de mort. Un exemple de ce débat se lit dans *Qiddoushin* 40b, lors d'une question posée sur la valeur de l'étude et de la mise en pratique :

¹⁵ *Pirké Avot* 3,17.

¹⁶ *Pirké Avot* 1,17. La même tradition est reprise dans les *Avot de Rabbi Nathan* A 22, de façon plus développée : (...) Et si le silence sied aux sages, combien est-ce encore plus vrai du fou ! La sagesse ne conduit pas aux paroles et les paroles ne conduisent pas à la sagesse ; seule la pratique [y mène et en résulte] et la multiplication des paroles amène la faute (Pr 10,19) et l'on ajoute : *Même le fou, s'il se tait, est compté pour sage* (Pr 17,28).

¹⁷ *Pirké Avot* 5,14.

¹⁸ Voir STRACK-BILLERBECK, *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrasch*, vol. 4, p. 84-88.

¹⁹ *Sifra* sur Lv 18,4.

²⁰ *Shabbat* 31a.

²¹ *Yoma* 72b. Double enfer : Celui qui s'engage dans l'étude de la Torah sans avoir la crainte de Dieu souffre en ce monde en renonçant à ses plaisirs, ainsi que dans l'autre monde car il n'a pas atteint l'objectif de l'étude, à savoir, la crainte de Dieu.

²² STRACK-BILLERBECK, *Kommentar*, vol. 4, p. 85.

R. Tarphon répondit et dit : La pratique est supérieure. R. Aqiba répondit et dit : L'étude est supérieure. Alors tous (les Anciens) répondirent et dirent : L'étude est supérieure, car l'étude conduit à la pratique.

De fait, même en valorisant davantage l'étude de la Torah, il n'en demeure pas moins vrai que son intérêt est de conduire au Faire. Sinon, elle reste stérile et ne porte aucun fruit pour le monde à venir. C'est en fonction de l'observance concrète de la Loi que sont octroyées d'ailleurs les sanctions ou les bénédictions divines.

b) Sanction et bénédiction

Détachée de son application éthique, la Torah risque de dégrader son adepte et de l'exposer au châtement divin :

Si tu obéis vraiment à la voix de Yhwh ton Dieu, en gardant et pratiquant tous ces commandements que je te prescris aujourd'hui, Yhwh ton Dieu t'élèvera au-dessus de toutes les nations de la terre (Dt 28,1). R. Siméon b. Halafta enseigne : Si quelqu'un étudie la doctrine de la Torah et qu'il ne l'applique point, son châtement est plus sévère que celui de quelqu'un qui ne l'a pas du tout apprise. Ce cas est comparable à celui d'un roi qui, possédant un jardin, fit entrer deux métayers (pour le travailler). Or, l'un d'eux plantait des arbres et les abattait, tandis que l'autre n'en plantait ni n'en abattait. Contre lequel le roi se fâcha-t-il ? Assurément contre celui qui en plantait et en abattait. C'est également le cas de celui qui, ayant pratiqué l'étude de la Torah, n'en applique pas la doctrine. Son châtement est plus sévère que celui de quelqu'un qui n'a jamais pratiqué cette étude. D'où savons-nous cela ? Du verset : *Que le méchant soit traité avec bienveillance, il n'apprend pas, lui, la justice* (Is 26,10). Mais s'il a appris et n'a pas pratiqué, nulle bienveillance ne lui sera accordée. C'est la raison pour laquelle l'Écriture ordonnant de prendre connaissance de la voie de la Torah ajoute : *En vue d'observer et de pratiquer tous Ses commandements*²³.

La suite de ce midrash montre que le commentateur a en vue, non seulement les châtements, mais aussi les bénédictions qui récompensent l'accomplissement des *mitswôt* :

Tu seras béni dans la ville et tu seras béni dans les champs (Dt 28,3). R. Yitzhaq enseigne : Bien que la prospérité de la ville soit subordonnée à celle du champ, l'Écriture mentionne en premier la ville, car « dans la ville » sous-entend « en récompense des *mitswôt* » que tu accomplis en ville (...) ²⁴

En fin de compte, les notions de salaire et de sanction sont rattachées à l'action. Toute obéissance à un commandement divin, ainsi que toute transgression, trouvent leur achèvement dans un « salaire » mérité, dont Dieu reste le seul maître et juge :

Rabbi dit : Quel est le droit chemin que l'homme doit élire pour sien ? Toute voie estimable pour qui la réalise et estimable aux yeux de l'homme. Sois aussi attentif au commandement léger qu'au commandement important, car tu ne connais pas le salaire des commandements ; et compare le préjudice d'un commandement avec son salaire et le salaire d'une transgression avec son préjudice. Considère ces trois choses et tu ne risqueras pas d'être livré à la transgression, sache ce qu'il y a au-dessus de toi, un œil qui voit, une oreille qui entend et tous tes actes sont inscrits dans un livre ²⁵.

c) Pratique et Amour

Même s'il n'est pas du ressort de l'homme de juger de la valeur des *mitswôt* accomplies et de la récompense qui leur est réservée, il reste que la charité fraternelle et les œuvres de miséricorde constituent la pratique de la Loi par excellence. Les Maximes des Pères exhortent à l'ouverture et à l'accueil envers tout homme, en lien avec l'apprentissage et la pratique :

Chammaï dit : Fais de ton étude de la Torah une occupation constante, parle peu et agis beaucoup et accueille tout homme en lui faisant bonne figure ²⁶.

De toute façon, l'amour et la miséricorde sauvent d'une sanction divine lourde, le *Karet* (retranchement du milieu du Peuple), et résument la pratique de la Loi :

²³ *Devarim Rabba* 7,24-27 (sur Dt 28,1).

²⁴ *Devarim Rabba* 7,28 (sur Dt 28,3).

²⁵ *Pirké Avot* 2,1.

²⁶ *Pirké Avot*, 1,15.

R. Huna dit : Si un homme est tombé dans le péché et s'est trouvé passible de mort de la main de Dieu, que devra-t-il faire pour demeurer dans la vie ? S'il était habitué à lire une page (= de l'Écriture) qu'il en lise deux. S'il était habitué à étudier un chapitre (= de la Mishna), qu'il en étudie deux. S'il n'était habitué ni à lire ni à étudier, que devra-t-il faire pour demeurer dans la vie ? Il ira voir le chef de la communauté ou le chargé des aumônes et il demeurera dans la vie (= œuvres de miséricorde comme pratique de la Loi). Si le texte avait dit : Maudit celui qui n'apprend pas les paroles de cette Loi, les ennemis d'Israël (euphémisme pour dire Israël) n'auraient pu survivre. Mais le texte dit : *Maudit celui qui ne met pas en pratique* (Dt 27,26)²⁷.

Le sommet de la pratique légale est de fait l'amour envers le prochain, manifesté par les œuvres de miséricorde, comme le montre la parabole suivante :

Elisha, fils d'Abuya, dit : A quoi est comparable l'homme qui a accompli de bonnes actions et qui a beaucoup étudié la Torah ? A un homme qui bâtit d'abord en pierre et ensuite en brique. Même si un énorme orage éclate et qu'une grande quantité d'eau entoure (sa construction) de toutes parts, l'eau ne parvient pas à faire s'effondrer la bâtisse. Mais l'homme qui n'a jamais accompli de bonnes actions, même s'il a étudié la Torah, à quoi est-il comparable ? A un homme qui bâtit d'abord en brique et ensuite en pierre, il suffit qu'un peu d'eau l'entoure pour que la bâtisse s'écroule aussitôt²⁸.

En fin de compte, la charité permet d'entrer dans la vie. Les bonnes actions ne se perdent jamais, mais reçoivent récompense et reconnaissance :

Il y avait une fois un homme généreux qui avait l'habitude d'être toujours charitable. Un jour qu'il était parti en bateau, une tempête se leva et coula le navire dans la mer. Rabbi Aqiba, qui avait assisté à la scène, vint témoigner devant le tribunal que sa femme pouvait se remarier. Avant même qu'il puisse prendre la parole, l'homme revint et surgit devant lui. N'es-tu pas celui qui s'est noyé dans la mer ! s'exclama Aqiba. Oui, répondit l'autre. Et qui donc t'a tiré hors de l'eau ? C'est la charité que j'ai pratiquée, répondit-il, c'est elle qui m'a poussé hors des flots. Comment peux-tu le savoir ? questionna Aqiba. Il répondit : Lorsque je coulais vers le fond, j'entendis la rumeur assourdissante du brouhaha des vagues, une vague disant à l'autre et celle-ci le répétant à sa voisine : Vite, poussons cet homme hors de l'eau, car il a pratiqué la charité chaque jour ! Rabbi Aqiba s'exclama : béni soit Dieu, le Dieu d'Israël, qui a élu les paroles de la Torah et celles des sages, et qui les a établies pour toujours et à tout jamais ! Car il est écrit : *Répands ton pain à la surface de l'eau et dans bien des jours tu le retrouveras* (Qo 11,1) ; et il est dit encore : *La justice délivre de la mort* (Pr 10,2)²⁹.

d) Pratique et don de soi

En outre, la pratique de la Loi divine ne peut se réduire à une sorte d'agir ponctuel ou formel. Elle exige le don de soi, parfois jusqu'au don de sa vie par le martyre. Des témoignages rabbiniques poignants couronnent une longue tradition de fidélité à la pratique de la Torah. Le récit de la mort de R. Aqiba, le *Shema Israël* aux lèvres, est bien connu :

Lorsque R. Aqiba fut amené au supplice, c'était l'heure de réciter le *Shema* ; et tandis qu'ils sillonnaient sa chair avec des peignes de fer, il acceptait sur lui le joug du Royaume des cieux. Ses disciples lui dirent : Maître, jusqu'à ce point ? Il leur répondit : Toute ma vie durant, j'ai été troublé par ce verset *De toute ton âme*, c'est-à-dire même s'Il reprend ton âme. Et je me disais : quand est-ce que j'aurai l'opportunité d'accomplir ce commandement ? Maintenant que j'en ai l'opportunité, ne l'accomplirai-je pas ? Et il prolongea le mot *éhad* (Un) jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir en le prononçant. Une *bath qôl*³⁰ sortit et proclama : Heureux es-tu Aqiba, car ton âme est partie en disant le mot *éhad* (en récitant le *Shema*), heureux es-tu Aqiba, car tu es destiné à la vie du monde à venir³¹.

La Mekhilta sur Ex 20,6 rapporte des propos semblables :

Pour ceux qui m'aiment et gardent mes commandements (Ex 20,6). *Ceux qui m'aiment*, renvoie à notre père Abraham et à ceux qui sont comme lui. *Et gardent mes commandements*, renvoie aux prophètes et aux anciens. Rabbi Nathan dit : *Pour ceux qui m'aiment et gardent mes commandements*, renvoie à ceux qui résident sur la terre d'Israël et risquent leurs vies pour l'amour des commandements. – Pourquoi es-tu amené pour être décapité ? Puisque j'ai circoncis mon fils, qu'il devienne Israélite.

²⁷ *Lv Rabba* 25.

²⁸ *Avot de Rabbi Nathan* A 24.

²⁹ *Avot de Rabbi Nathan* A 3.

³⁰ Littéralement « fille de la voix », qui signifie une voix céleste, voire une révélation divine.

³¹ *Berakoth* 61b.

Pourquoi es-tu amené pour être brûlé ? Puisque je lis la Torah. Pourquoi es-tu amené pour être crucifié ? Puisque j'ai mangé des pains sans levain. Pourquoi as-tu reçu cent coups de fouet ? Puisque j'ai accompli la cérémonie du Lulab. Et il dit : *Ce sont les blessures que j'ai reçues chez mes amis* (Za 13,6). Ces blessures me valent d'être bien-aimé de mon Père qui est dans les cieux³².

Ce panorama rapide des positions juives à propos de la pratique des commandements ne manque pas de révéler une certaine supériorité du Faire à l'égard du Dire, voire à l'égard de la lecture et de l'étude des textes sacrés. C'est en effet une orthopraxie qui engage tout l'être, jusqu'au don de soi dans l'amour du prochain et dans l'offrande de sa propre vie. De ce fait, la mise en pratique de la Torah est le critère identitaire qui définit la communauté de ceux qui appartiennent au Dieu Unique et qui accomplissent sa justice.

Le premier évangéliste n'est pas étranger à cette perspective. Bien au contraire, Mt 7,21-23 s'inscrit dans la même ligne directrice, tout en lui apposant un élément radicalement nouveau. Lequel et comment ? Cette petite péricope montre déjà que le Faire n'est pas un simple principe éthique qui inviterait l'homme à la cohérence entre ses actes et ses paroles, mais, plus encore, le Faire est l'expression d'une foi active. Par ailleurs, le verbe *poieîn* est toujours lié à un accusatif : faire la volonté du Père ou faire l'iniquité. La nouveauté matthéenne relève-t-elle de la définition de ces deux termes dans le domaine pratique ?

Emprunté au Psautier grec, le terme *d'anomia* revient trois autres fois sous la plume de Mt. En Mt 13,41, lors de l'explication de la parabole de l'ivraie et du bon grain, il est évoqué dans le contexte du Jugement et de l'entrée dans le Royaume. En Mt 23,28, le terme est utilisé dans la polémique sévère contre les pharisiens, focalisés sur l'apparence extérieure alors que l'intérieur est rempli d'impureté et d'iniquité. En outre, en Mt 24,12, les faux prophètes réapparaissent dans un tableau apocalyptique, qui rappelle aussi l'ambiance du Jugement dernier. Toutefois, dans ce dernier passage, l'iniquité amènera au « refroidissement de l'amour » d'un grand nombre (*beaucoup*, cf. Mt 7,13.22). Ce mépris de la Loi se traduit donc par un manque d'amour, ce qui correspond parfaitement aux positions matthéennes dans le Sermon sur la Montagne. En effet, l'obéissance exigée pour entrer dans le Royaume des cieux doit dépasser la justice des scribes et pharisiens (Mt 5,20), de même que la fidélité aux commandements doit se manifester dans l'enseignement et dans la mise en pratique (Mt 5,19). Or, la conclusion du Sermon montrera qu'il s'agit de l'enseignement de Jésus lui-même et des paroles qu'il vient de prononcer (Mt 7,24.26), une lecture confirmée d'ailleurs dans la finale de l'Évangile : « ... leur apprenant à garder tout ce que je vous ai *commandé*... » (Mt 28,20). D'autre part, les *commandements* du Christ matthéen enseignant sur la Montagne culminent dans celui de l'amour du prochain, fût-il l'ennemi (Mt 5,21-48). La norme de l'appartenance au Seigneur proclamé est donc un Faire fidèle aux commandements de Jésus, lesquels sont récapitulés dans l'exigence d'amour. De ce point de vue, U. Luz a bien raison de remarquer que « la foi est la pratique elle-même, non la base d'une théorie éthique de la pratique³³ ».

Ainsi, être disciple c'est rechercher la véritable justice qui s'oppose à *l'anomia*, à travers l'accomplissement des paroles de Jésus. Or, celui-ci réinterprète la Loi qu'il n'est pas venu abroger (Mt 5,17) et assume de la sorte « sa fonction de révélateur eschatologique³⁴ ». Ce qu'il révèle d'abord, c'est la volonté de *son* Père qui est dans les cieux, comme seule entrée possible dans la vie, dans le Royaume.

³² *Mekhilta* sur Ex 20,6. Voir J. Z. LAUTERBACH, *Mekilta de Rabbi Ishmael*, vol. II, p. 247.

³³ U. LUZ, *Matthew 1-7*, p. 450.

³⁴ D. MARGUERAT, *Le Jugement*, p. 196.

3) Faire la volonté du Père

L'Évangile de Matthieu associe habituellement la volonté divine au terme « Père », soulignant ainsi le lien spécifique entre Dieu et les siens, ceux qui accomplissent sa volonté³⁵. Dès Mt 6,10, la prière des disciples s'adresse à Dieu sous le vocatif « Notre Père », demandant, entre autres, que sa volonté soit faite, comme au ciel, sur la terre. Par ailleurs, c'est ce Faire qui définit les membres de la véritable famille de Jésus : « Quiconque fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, c'est lui mon frère, ma sœur, ma mère » (Mt 12,50). Toujours fidèle à sa ligne directrice, Matthieu reconnaît cette volonté dans l'amour du prochain, surtout envers les frères considérés comme les plus petits : « La volonté de votre Père qui est aux cieux est qu'aucun de ces petits ne se perde ! » (Mt 18,14). Jésus lui-même accomplira cette volonté jusqu'au don de sa vie, reprenant au terme de sa mission terrestre la prière du Sermon sur la Montagne : « Que ta volonté soit faite » (Mt 26,39.42).

Cette expression propre à la rédaction matthéenne est bien fréquente dans les écrits rabbiniques³⁶. Un texte bien connu et souvent cité vient des *Pirké Avot* (5,20) :

Juda, fils de Teïma, dit : Sois hardi comme le léopard, léger comme l'aigle, agile comme la gazelle et puissant comme le lion, pour accomplir la volonté de ton Père qui est aux cieux.

L'accomplissement de la volonté divine porte ses fruits aussi pour la communauté. Il procure au peuple la sécurité, voire l'autonomie et la victoire :

(...) Là-dessus, R. Yohanan ben Zakkai pleura et dit : Ah combien Israël doit-il être heureux ! Quand ils font la volonté de l'Omniprésent, aucune nation, aucun groupe (parlant une autre langue) n'a de pouvoir sur eux. Mais quand ils ne font pas la volonté de l'Omniprésent, Il les livre aux mains d'un peuple ignoble ; non seulement aux mains d'un peuple ignoble, mais aussi au pouvoir des bêtes d'un peuple ignoble³⁷.

Cependant, plus loin qu'une rétribution possible ou d'une bénédiction divine concrète, corrélative à l'accomplissement de la volonté du Père, c'est surtout l'identité de la personne qui est mise en question. Le croyant veut-il être fils ou esclave ? Que cherche-t-il à vivre et à devenir à travers le fait d'accepter et de réaliser la volonté du Père qui est aux cieux ? Une belle parabole rabbinique illustre, tant soit peu, cette réalité :

(Rufus discute avec R. Aqiba et lui raconte une parabole) – Imagine qu'un roi de la terre s'est fâché contre son serviteur, le jeta en prison et ordonna que ne lui soit donnée aucune nourriture ni boisson ; et qu'un homme vienne et lui donne nourriture et boisson. Si le roi l'apprend, ne se fâchera-t-il pas contre lui ? Et vous êtes appelés serviteurs, comme il est écrit : *Car c'est de moi que les fils d'Israël sont les serviteurs* (Lv 25,55). R. Aqiba lui répondit en racontant une autre parabole : Imagine qu'un roi de la terre s'est fâché contre son fils, le jeta en prison et ordonna que ne lui soit donnée aucune nourriture ni boisson ; et que quelqu'un vienne et lui donne nourriture et boisson. Si le roi l'apprend, ne lui enverra-t-il pas des présents ? Et nous sommes appelés fils, comme il est écrit : *Vous êtes des fils pour Yhwh votre Dieu* (Dt 14,1). Il lui dit : Vous êtes appelés à la fois fils et serviteurs. Lorsque vous accomplissez la volonté de l'Omniprésent (son bon plaisir), vous êtes appelés fils. Et lorsque vous n'accomplissez pas la volonté de l'Omniprésent, vous êtes appelés serviteurs...³⁸

Le midrash Rabba sur l'Exode souligne la même idée et établit un lien étroit entre la filiation et la réalisation de la volonté divine, de même qu'il évoque le rapport entre les dons de Dieu et ses châtiments, d'une part, et le fait d'exécuter le bon plaisir de sa volonté, d'autre part :

³⁵ C'est en Mt 7,21 la première fois qu'apparaît la mention « mon » Père. Le contexte montre l'aspect christologique particulier de cet adjectif possessif.

³⁶ Cf. STRACK-BILLERBECK, *Kommentar*, vol. I, p. 467.

³⁷ *Kethubot* 66b.

³⁸ *Baba Bathra*, 10a.

Tant qu'Israël accomplit la volonté de Dieu, Il leur est clément et miséricordieux comme un père avec ses enfants, mais s'ils ne font pas sa volonté, Il les châtie comme un maître avec ses esclaves. Tout comme l'esclave doit servir son maître, qu'il le veuille ou pas, ainsi vous serez tenus à faire sa volonté, que vous le vouliez ou pas³⁹.

Par ailleurs, Dieu se révèle Père à ceux qui font sa volonté et, par conséquent, peuvent être appelés ses enfants :

Il est écrit *Mais maintenant, Seigneur, c'est toi notre Père ; nous sommes l'argile et c'est toi qui nous façannes ; nous sommes l'ouvrage de tes mains* (Is 64,7). Le Seigneur s'adresse (aux fils d'Israël) en disant : C'est maintenant que vous me cherchez ! Écoutez ce qui est dit avant : *Nul n'en appelle à ton nom, nul ne se réveille pour s'attacher à toi, car tu nous as caché ton visage, tu as laissé notre perversité nous prendre en main, pour faire de nous des dissolus* (Is 64,6). Maintenant que vous vous trouvez dans les difficultés et les ennuis, vous venez dire : c'est toi notre Père ! Cependant, tout est l'œuvre de mes mains. Je ne me manifesterai ni comme Père ni comme Créateur à ceux qui n'accomplissent pas ma volonté⁴⁰.

Bien que le contexte soit complètement différent, une parabole matthéenne ne manque pas de rappeler quelques éléments de ce vaste paysage. Face aux grands prêtres et aux anciens du peuple, la polémique devient virulente dans la bouche de Jésus, alors qu'il enseignait dans le Temple et s'approchait à grands pas de sa Passion. La parabole des deux enfants (Mt 21,28-32) met en scène deux comportements opposés. Un des fils commence par dire non à son père, puis se repent et va travailler dans la vigne. L'autre dit oui, mais ne s'exécute pas. Le verdict est clair : c'est sûrement le premier qui a fait la volonté de son père. Quoique la parabole évoque dans le propriétaire de la vigne un homme quelconque, l'image du père et des fils attire l'attention sur la relation de Dieu avec son peuple, comme l'a bien vu P. Bonnard⁴¹. De fait, comme Mt n'a pas cessé de le montrer, le fidèle se juge à ses actes, non à ses intentions, car « la foi n'est pas d'abord un *penser juste* mais un *agir juste*⁴² ». Ce qui fait la différence entre la transgression et l'obéissance, c'est encore une fois, le Faire où l'homme s'engage tout entier et manifeste, concrètement et de façon visible, son adhésion à la volonté divine, en même temps que son attitude de fils à l'égard d'un Dieu Père. C'est finalement cette exigence pratique accomplie au quotidien qui fait advenir la volonté de Dieu comme dessein d'amour et de salut. Or, comment la reconnaître au fil des jours et quels sont les critères donnés par Mt afin de pouvoir la discerner ?

La conclusion du Sermon sur la Montagne ne laisse pas de doute. La volonté de Dieu est exprimée dans les instructions de Jésus. Celui qui obéit à ses paroles accomplit la volonté du Père et se voit ouvrir la porte du Royaume des cieux. S'il y a une valorisation du Faire, de l'obéissance à travers un agir fidèle, cet agir ne prend donc sens qu'à la lumière de l'enseignement de Jésus. Ce ne sont plus les préceptes de la Torah qui définissent le fidèle de la communauté matthéenne, mais ces préceptes interprétés par le Maître, présent à la fois dans l'actuel et dans l'eschatologique. Le disciple est invité à faire la volonté du Père, telle que le Christ matthéen l'interprète et la révèle. Cet accomplissement emprunte donc nécessairement le chemin de la confession authentique de ce Christ vivant, comme le dit bien D. Marguerat : « A la fois interprète de la Loi et garant eschatologique de sa validité, le Christ décide seul et sans appel si la confession dont il est l'objet est légitime ou fallacieuse »⁴³.

Or, Jésus révèle la volonté du Père à la fois dans ce qu'il dit et dans ce qu'il fait, dans son explication de la Loi et dans sa destinée. Lui obéissant et suivant son exemple,

³⁹ Exode Rabba 24.

⁴⁰ Exode Rabba 46.

⁴¹ P. BONNARD, *L'Évangile selon saint Matthieu*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1963, p. 312.

⁴² C. TASSIN, *L'Évangile de Matthieu*, p. 226.

⁴³ D. MARGUERAT, *Le Jugement*, p. 197.

le disciple, à son tour, découvre d'abord que le *bien agir* est un agir dans l'amour. Fidèle aux prophéties anciennes (cf. Os 6,6 ; Mt 12,7), Mt sait que c'est la miséricorde que Dieu veut, non les sacrifices. Cependant, l'interprétation de Jésus dépassera la loi de l'amour du prochain pour exiger d'aimer les ennemis et de prier pour les persécuteurs (Mt 5,43-44). C'est uniquement par la voie de cet amour sublime et inconditionnel que le chrétien devient fils du Père qui est aux cieux, lui, qui fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, qui fait tomber la pluie sur les justes et les injustes (Mt 5,45). Le chemin de la justice n'est autre que celui de l'amour, afin de devenir parfaits, à l'image du Père céleste. D'autre part, même à l'intérieur de la communauté matthéenne, il existe des pseudo-prophètes qui invoquent Jésus comme Seigneur et qui effectuent des exploits en son nom, mais le juge eschatologique ne les reconnaît pas. Il ne reconnaît pas dans leurs œuvres l'accomplissement de la volonté du Père, mais plutôt l'iniquité. Il ne reconnaît pas en eux l'amour qui avait guidé toute sa vie jusqu'à la croix, mais plutôt le scandale à l'égard de ses frères, faibles, marginaux, *petits* (cf. Mt 18,6.10.14 ; 25,31-46). Tout comme les écrits rabbiniques stigmatisaient, dans l'incohérence du Dire et du Faire, une certaine déviation de l'étude de la Torah aux dépens de la pratique, ainsi le Christ matthéen oppose ici une critique véhémement à ceux qui se considèrent fièrement comme les plus importants de la communauté, au risque d'écraser les frères les plus faibles. En revanche, à ses disciples fidèles, il promet d'être présent jusqu'à la fin du monde, puisque la volonté de Dieu continuera à leur être révélée dans la durée de l'histoire, tant qu'ils écoutent les paroles de Jésus et les mettent en pratique.

4) L'essence de l'être-disciple

Si la petite péricope de Mt 7,21-23 s'inscrit dans la fonction programmatique du Sermon sur la Montagne, il n'en est pas moins évident qu'elle scelle, en conclusion, des aspects essentiels de l'identité du véritable disciple du Royaume. La modeste investigation précédente sur l'exigence de faire la volonté du Père céleste montre que, pour Matthieu, l'appartenance au Christ ressuscité ne constitue pas une garantie incontestable attachée à la confession liturgique ni aux œuvres spectaculaires, extatiques, miraculeuses ou faussement prophétiques. Cette appartenance se déploie, au contraire, dans le Faire quotidien qui construit à la fois la personne du disciple et l'œuvre du Royaume. Plus loin qu'un ensemble d'actes éthiques posés au gré des circonstances, Mt vise l'engagement de tout l'homme, en tant que fils de Dieu, à faire l'œuvre de Dieu. Pour lui, non seulement l'homme est inséparable de ses actes, mais plus profondément, l'homme *est* dans ses actes. Il devient lui-même ce qu'il est appelé à être depuis toujours : le fils du Père qui est aux cieux. Ce projet de vie pour toute la vie révèle une identité de disciple en construction. En effet, la lecture de Mt 7,21-23 nous invite à dégager quatre axes de cette construction identitaire : une tension fructueuse ; un référent incontournable ; un contexte socioreligieux et ecclésial ; ainsi qu'un Faire, traduction ultime de la charité.

a) *L'identité se construit à travers les tensions*

La condition d'entrée dans le Royaume des cieux, telle que l'évoque Mt 7,21 dans la bouche de Jésus, suppose une tension entre deux voies possibles, pourtant incompatibles. L'opposition concerne, en effet, deux attitudes différentes qui peuvent être représentées dans une même communauté. La frontière tracée ici ne vise pas la démarcation entre deux groupes distincts, mais entre deux dispositions de l'être. Le disciple est fortement incité à clarifier ses options, voire à opter pour le chemin qui

mène à la vie. Si les critères de discernement sont initiés par Jésus, il reste au fidèle lui-même de se prononcer. Aussi, l'identité profonde de ceux qui suivent Jésus s'affirme-t-elle d'abord à travers la liberté du choix, une fois que l'enseignement du Maître est clairement livré. Par ailleurs, les paroles de Jésus n'annulent pas les tensions ni les tentations. La pluie, les torrents et les vents peuvent assaillir à égalité la maison bâtie sur le roc et celle sur le sable. Le secret est dans les fondations. De telles tensions font grandir puisqu'elles contraignent à la liberté. L'identité de la personne se construit dans les choix qu'elle fait. Toutefois, Jésus se donne lui-même comme la véritable clé du Royaume : écouter ses paroles et les mettre en pratique permet de reconnaître le choix de l'homme sage.

b) L'identité se construit en référence au Christ

Tout au long du premier discours de l'Évangile, le Christ matthéen a montré la voie du Royaume tout en donnant son enseignement sur la Loi. En conclusion, il souligne combien « le présent est l'heure eschatologique de la décision et de la fidélité à un enseignement reçu »⁴⁴. Cette fidélité dans les humbles sentiers de l'obéissance ne peut se faire que selon l'interprétation de Jésus lui-même, maître de la Loi. Pour le disciple, c'est Jésus qui révèle la volonté du Père en dévoilant le sens de la Loi et des Prophètes. En d'autres termes, le nouveau croyant n'est plus interrogé sur sa pratique des préceptes de la Torah, mais sur l'accomplissement des paroles de Jésus. Son identité se construit en référence à une personne : le Christ. Par ailleurs, le prédicat christologique est clair dans le texte⁴⁵ : l'autorité du Fils de Dieu est confirmée en matière de révélation et de jugement. Or, l'appropriation du message de Jésus ne se réduit pas au fait de le confesser des lèvres, mais surtout de le vivre dans l'opacité du quotidien. C'est une fidélité constante dans les détails de tous les jours, afin de reconnaître et de faire reconnaître que le Maître de la Loi est le Maître de la vie, l'initiateur des attitudes et des comportements. Découvrir et construire son identité de témoin et de disciple ne peut signifier moins que s'identifier au Seigneur, accueillir son enseignement et le suivre dans sa destinée, commandée par la volonté du Père et par l'amour des frères.

c) L'identité se construit à l'égard de l'extérieur et de l'intérieur de la communauté

La situation conflictuelle que connaît l'Église de Matthieu la confronte à deux champs de bataille : face aux gens du dehors ; et à l'égard des membres de la communauté. Le premier front polémique est surtout présent dans le corps du Sermon, où la critique de la tradition pharisienne est manifestement exprimée (cf. Mt 5,20). Toutefois, la parénèse conclusive met en relief la désapprobation des pseudo-prophètes et des croyants qui confessent, au moins verbalement, la seigneurie de Jésus Christ. L'heure n'est plus uniquement celle de s'affirmer différent des autres en vue d'esquisser sa propre identité. C'est le moment plutôt de différencier, à l'intérieur même de la communauté, ceux qui accomplissent, dans la vérité, la volonté de Dieu. Dans ce contexte, Jésus met en garde « contre une certaine manière, aussi bien chrétienne que juive, d'interpréter l'Écriture et la tradition pré-rabbinique sans rien comprendre à la volonté de Dieu, telle qu'elle est révélée dans le Sermon⁴⁶ ». Le problème identitaire apparaît dès lors comme problème ecclésial. La communauté matthéenne pâtit de la présence de « faux modèles », dont les apparences sont trompeuses et qui bernent les

⁴⁴ D. MARGUERAT, *Le Jugement*, p. 179.

⁴⁵ Par exemple : *mon Père, mes paroles, écarterez-vous de moi*, etc.

⁴⁶ M. STIEWE & F. VOUGA, *Le Sermon sur la Montagne*, Genève, Labor et Fides, 2002, p. 233.

croyants dans leur discernement de la voie étroite menant au Royaume. La menace est réelle, d'où le souci de l'évangéliste d'en souligner la gravité. L'identité du croyant se construit ainsi, non seulement comme témoignage singulier qui se démarque des autres, mais également comme témoignage ecclésial, où la communauté identifie les composantes authentiques de son appartenance au Seigneur. La vertu de ce cheminement communautaire sera d'ailleurs vérifiée dans la place donnée aux plus petits, aux plus faibles, aux plus pauvres. Vivre la charité dans cet espace ecclésial, c'est effectivement faire la volonté du Père qui est aux cieux.

d) L'identité se construit dans le Faire

Comme la lecture de la péricope matthéenne l'avait bien montré, le discernement religieux revêt indubitablement un caractère éthique. Pour Mt, le Faire est par excellence le lieu révélateur de l'identité. Si le chrétien tend vers le Royaume des cieux comme étant sa réalité dernière et définitive, il ne peut y entrer qu'en faisant la volonté du Père. Or, celle-ci trouve son expression ultime dans l'amour envers le prochain, l'ennemi, le persécuteur. C'est le dynamisme de l'amour qui commande toute action du croyant, dans sa relation à Dieu et aux autres. Au sein de l'Église, l'amour se met au service des frères, en particulier ceux qui sont fragiles et marginalisés. En dehors de l'Église, l'amour témoigne de la bonté et de la perfection du Père qui est aux cieux. Pour le disciple fidèle, l'amour construit, jour après jour, son identité de fils de Dieu.

Est-il possible pour le chrétien aujourd'hui de découvrir son identité profonde, personnellement et communautairement, dans cet appel à « faire la volonté du Père » sous le signe de l'amour ? Si beaucoup de nos sociétés contemporaines renforcent le sentiment de l'identité à partir d'une appartenance socioreligieuse « barricadée » contre les « ennemis », comment revaloriser l'enseignement de Jésus dans ces versets, comme étant une véritable construction de l'identité chrétienne, individuelle et ecclésiale ? La réponse demeure un projet à construire en même temps que l'identité, dans la cohérence du Dire et du Faire, mais surtout dans la fidélité à la volonté du Père, telle qu'elle est révélée et accomplie par Jésus Christ.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLISON, D. C., *The New Moses : A Matthean Typology*, Edinburgh, T. & T. Clark, 1993.
- BETZ, H. D., « An Episode in the Last Judgment (Matt. 7:21-23) », in *Essays on the Sermon on the Mount*, Philadelphia, Fortress Press, 1985, p. 125-157.
- BONNARD, P., *L'Évangile selon saint Matthieu*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1963.
- DOBDELER, S. von, « Wahre und falsche Christen oder : An der Frage der Orthopraxis scheiden sich die Geister », *Biblische Zeitschrift* 50/2 (2006), p. 173-195.
- DUMAIS, M., *Le Sermon sur la Montagne : état de la recherche, interprétation, bibliographie*, Paris, Letouzey et Ané, 1995.
- DUPONT, J., *Les Béatitudes. Le problème littéraire, les deux versions du Sermon sur la Montagne et des Béatitudes*, Louvain, E ? Nauwelaerts, 1958.
- GNILKA, J., *Das Matthäusevangelium I*, Freiburg/Basel/Wien, Herder, 1986.
- HAGNER, D. A., *Matthew 1-13*, Word Biblical Commentary, Dallas, Word Books, 1993.
- LAMBRECHT, J., « Eh bien ! Moi je vous le dis », *le discours-programme de Jésus, Mt 5-7, Lc 6,20-49*, *Lectio Divina* 125, Paris, Cerf, 1986.
- LUZ, U., *Matthew 1-7 : A Commentary*, Minneapolis, Fortress Press, 2007.
- MARGUERAT, D., *Le Jugement dans l'Évangile de Matthieu*, Genève, Labor et Fides, 1981.
- SIM, D. C., « Matthew 7,21-23 : Further Evidence of its Anti-Pauline Perspective », *New Testament Studies* 53/3 (2007), p. 325-343.
- TASSIN, C., *L'Évangile de Matthieu*, (Commentaire pastoral), Paris/Canada, Centurion/Novalis, 1991.
- WITETSCHKE, S., « Propheten auf der Baustelle : Zur redaktionellen Gestaltung von Mt 7,24-27 », *Biblische Zeitschrift* 51/1 (2007), p. 44-60.

MOTS-CLÉS

Dire et Faire – Mt 7,21-23 – Volonté de Dieu – Sermon sur la Montagne – Mettre en pratique – communauté matthéenne – identité du disciple – Jésus et la Loi – traditions rabbiniques.

RÉSUMÉ

Afin d'identifier le véritable disciple du Christ, Mt 7,21-23 présente une opposition majeure entre le fait de dire « Seigneur, Seigneur » et celui d'accomplir la volonté du Père qui est aux cieux. L'article explore le contexte de ce passage, en faisant appel à la comparaison avec quelques traditions rabbiniques concernant la mise en pratique de la Loi. La nouveauté de Matthieu n'est pas d'abolir la Loi, mais de reconnaître en Jésus son interprète attitré et le révélateur de la volonté divine. Le *Faire* apparaît alors comme un trait d'identité capital au sein de cette Église matthéenne traversée par des conflits déchirants, dont le moindre n'est pas le « refroidissement de l'amour ».

To identify the true disciple of Christ, Mt 7:21-23 presents a big contrast between saying "Lord, Lord" and doing the will of the Father who is in heaven. The article explores the context of this passage, using the comparison with some rabbinic traditions about performing Torah. The novelty of Matthew is not to abolish the Law but to recognize in Jesus his official interpreter and the revealer of God's will. The Practice appears as a substantial *criterion* of identity in Matthew's Church, who is crossing critical conflicts, not least of which is the "cooling of love."